

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, à ceux qui prétendent que j'ai pris la décision de mon propre chef, je réponds que c'est évidemment le cabinet qui l'a prise.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: En ce qui nous concerne, les négociations entreprises avec le constructeur automobile Hyundai ont été menées conjointement avec le Québec. Le cabinet a fini par approuver la partie de l'accord dont nous avons convenu. Je suis vraiment curieux de savoir pourquoi la député présume qu'on a cherché à obtenir autre chose que l'approbation du gouvernement.

LES DIRECTIVES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, compte tenu de ce que vient de dire le ministre, soit que la décision a été prise par le cabinet, et pas seulement par lui, a-t-il effectivement observé les directives en matière de conflit d'intérêts notamment le paragraphe 16(8) et fait état de sa situation étant donné que non seulement lui-même mais aussi la plupart des gens mêlés à cette affaire étaient au courant du rapport existant entre la banque Hanil et sa famille à la suite de l'emprunt personnel qu'elle avait contracté?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président . . .

M. Axworthy: Vous venez à sa rescousse.

M. Gauthier: Avez-vous repris le mors aux dents, Erik?

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Nielsen: Monsieur le Président, tous les députés . . .

M. Tobin: Vous perdez votre temps. Asseyez-vous.

M. le Président: La parole est au député d'Ottawa-Centre.

Mme Copps: Monsieur le Président, je voudrais que l'on réponde à ma question.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mme Copps: Le ministre a une certaine responsabilité et je tiens, au nom des Canadiens, à ce qu'il réponde à ma question.

M. Crosbie: Nommez-la.

Mme Copps: Je voudrais une réponse . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je prie la députée de se rasseoir.

Mme Copps: Je voudrais néanmoins une réponse.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Si la députée veut bien lire les propos que j'ai tenus ce matin à la Chambre, elle verra qu'elle a le droit de poser des questions.

Mme Copps: Il aurait dû se retirer de la discussion.

Questions orales

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LA VENTE DE CANADAIR—LE RÔLE DU MINISTRE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Comme le ministre est membre du groupe d'étude du cabinet sur la privatisation, va-t-il assister aux séances du comité quand ce dernier étudiera les offres d'achat de Canadair et les recommandations de la CDIC relativement à ces soumissions?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, la CDIC a reçu cinq soumissions relativement à Canadair comme je l'ai annoncé publiquement. Les dirigeants de la CDIC ont examiné ces propositions et en ont discuté avec les intéressés. Ils ont également consulté les firmes S.G. Warburgs, Merrill Lynch et Burns Fry afin de savoir comment ces soumissions se situaient les unes par rapport aux autres. En temps et lieu, ceux-ci présenteront une recommandation au comité de la CDIC chargé d'étudier l'aliénation de la société. Ensuite, ce comité présentera une recommandation au conseil d'administration de la CDIC laquelle me recommandera certaines choses. J'examinerai les recommandations et les présenterai au groupe de travail sur la privatisation dont le député a parlé. Ce cheminement n'a rien de mystérieux.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE SE SORTIR DE LA SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. Qu'importe si le ministre était ou n'était pas au courant du prêt que son épouse a obtenu avec l'aide du président de Magna International il y a un an; comme la plupart des Canadiens, le ministre est maintenant renseigné. Peut-il dire à la Chambre ce qu'il entend faire pour se sortir de cette situation de conflit d'intérêts? Quelle solution envisage-t-il sinon de démissionner de son poste de ministre de l'Expansion industrielle régionale?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président . . .

M. Tobin: Ménagez-vous, Erik. Assoyez-vous.

M. le Président: A l'ordre.

M. Nielsen: Nous en sommes au même point que la semaine passée. Cette question que le député avait soulevée le 7 avril et qu'il a reprise tout au long de la semaine dernière, reprend la même chose, à savoir un prétendu manquement au code d'éthique des titulaires d'une charge publique. Tout au long de la semaine dernière, pendant quatre jours, je lui ai répété à lui et aux autres, que le code avait été respecté. Bien sûr, selon la tradition parlementaire, le ministre doit répondre aux questions posées à la Chambre concernant sa charge ministérielle, mais pas en ce qui concerne des affaires confiées à une fiducie à gestion autonome ni des affaires qui concernent sa famille.